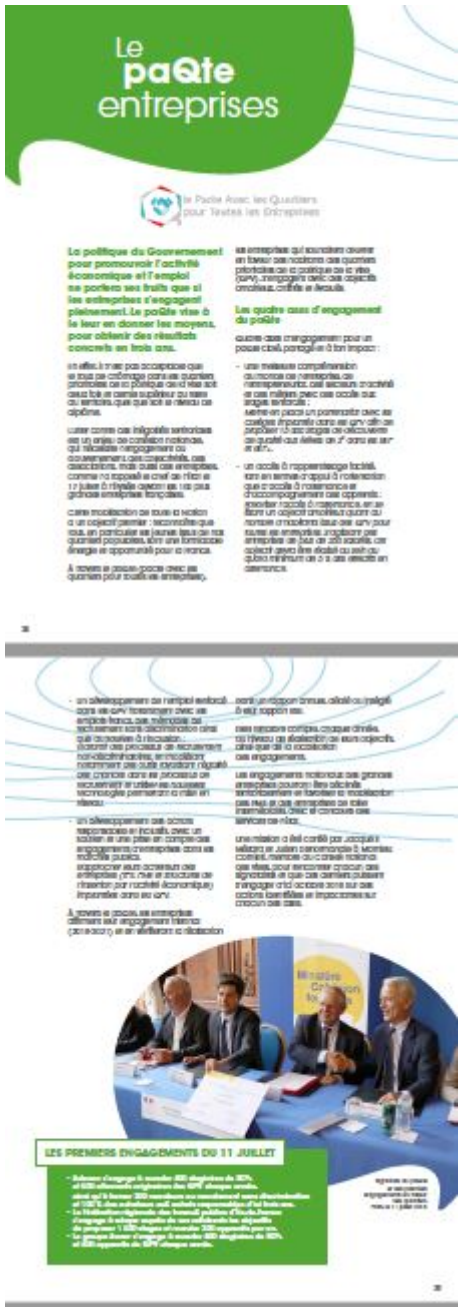


Publié sur (<http://pol-ville.cget.gouv.fr>)

Accueil > La paQte avec les entreprises

# La paQte avec les entreprises <sup>[1]</sup>



**Le paQte entreprises**

Le PaQte Avec les Quartiers pour Toutes les Entreprises

**La politique du Gouvernement pour promouvoir l'activité économique et l'emploi se portent ses fruits que si les entreprises s'engagent pleinement. Le paQte vise à le leur en donner les moyens, pour obtenir des résultats concrets en trois ans.**

En effet, il n'est pas acceptable que le tissu de collèges pour les jeunes professionnels de la politique de la ville soit dans les mêmes conditions que les entreprises qui sont le tissu de la région.

C'est pour cette raison que le Gouvernement a mis en œuvre une politique de soutien aux entreprises, qui vise à leur donner les moyens de réussir, mais aussi de leur offrir les opportunités de croissance.

À travers ce paQte, nous vous proposons de voir comment les entreprises peuvent bénéficier de ces opportunités.

**Les quatre axes d'engagement du paQte**

Quatre axes d'engagement pour un paQte concret, porteur d'un impact :

- une meilleure compréhension du monde des entreprises, des entrepreneurs, des secteurs stratégiques et des métiers avec des outils de travail interactifs ;
- mettre en place un partenariat avec les collèges régionaux dans un esprit de complémentarité des actions de développement de qualité des élèves et d'insertion de la vie ;
- un accès à l'apprentissage facilité, vers les territoires d'origine des élèves, qui leur offre l'opportunité de découvrir les métiers et de développer leurs compétences ;
- faciliter l'accès à l'innovation et à la recherche, en favorisant les liens entre les entreprises et les universités, les centres de recherche et les incubateurs, pour créer de nouvelles entreprises et développer les territoires.

**Les engagements du paQte**

Les engagements du paQte sont les suivants :

- un développement de l'emploi interactif, dans un esprit de complémentarité des actions de développement de la région ;
- un accès à l'apprentissage facilité, vers les territoires d'origine des élèves, qui leur offre l'opportunité de découvrir les métiers et de développer leurs compétences ;
- faciliter l'accès à l'innovation et à la recherche, en favorisant les liens entre les entreprises et les universités, les centres de recherche et les incubateurs, pour créer de nouvelles entreprises et développer les territoires.

**LES PREMIERS ENGAGEMENTS DU 11 JUILLET**

- Le premier engagement du paQte est de mettre en œuvre une politique de soutien aux entreprises, qui vise à leur donner les moyens de réussir, mais aussi de leur offrir les opportunités de croissance.
- Le deuxième engagement du paQte est de faciliter l'accès à l'apprentissage facilité, vers les territoires d'origine des élèves, qui leur offre l'opportunité de découvrir les métiers et de développer leurs compétences ;
- Le troisième engagement du paQte est de faciliter l'accès à l'innovation et à la recherche, en favorisant les liens entre les entreprises et les universités, les centres de recherche et les incubateurs, pour créer de nouvelles entreprises et développer les territoires.

URL source (modified on 19/07/2018 - 15:57): <http://pol-ville.cget.gouv.fr/node/6996?destination=node/6837>

Liens

[1] <http://pol-ville.cget.gouv.fr/content/La-paQte-avec-les-entreprises>